



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernette

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 24.03.2025 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 24.03.2025 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : MM. VIALLET. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY.

Absents excusés : P. ECAILLE (pouvoirs donné à D. JULLIARD). J.F. JOLY (pouvoir donné à C. GROSGURIN). E. LEE

Secrétaire de séance : MC. COUTURIER

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2025.013	Vote du budget primitif 2025	approuvée
2025.014	Fixation des taux d'imposition pour 2025 et approbation du tableau de fiscalité directe locale	approuvée
2025.015	Signature de la convention avec l'Office du tourisme intercommunal (OTI) pour la réservation du gîte d'étape provisoire de « la Valserine » et fixation du tarif pour ce gîte	approuvée
2025.016	Filières REP contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public	approuvée
2025.017	Délibération instaurant le télétravail	approuvée

2025.018	Autorisation donnée à la maire pour signer les devis de l'entreprise COLAS pour des travaux de réfection de voirie dans diverses parties de la commune	approuvée
----------	--	-----------

Mijoux, le 26.03.2025

Martine VIALLET, maire